

Procès-Verbal de la 2^e Commission Consultative des Étudiantes
2024-2025

Lundi 04 novembre à 17h30, Auditoire Charlotte Olivier, BH08

Présent.e.x.s

Délégué.e.x.s BMed1 :

Julie Farin, Soundous M'ghirbi, Valerie-Rina Delacretaz

Délégué.e.x.s BMed2 :

Ons Mhiri, Matthieu Cretton, Coralie Herrera

Délégué.e.x.s BMed3 :

Yann Fedrigo, Aurélien Gimmi, Marine Barbary, Maxime Chevalier

Délégué.e.x.s MMed1 :

Paul Jotterand, Masha Jaccoud, Meliza Made

Délégué.e.x.s MMed2 :

Elisa Milcent-Fernandez, Jeanne Glauser, Umut Tan Germeyan

Délégué.e.x.s MMed 3 :

Adrien Genton, Minna Cloître

AEML :

Chiara Sasselli, Présidente de la CCE, Responsable des Relations Facultaires et Estudiantines de l'AEML

Coline Glauser, Secrétaire de la CCE, Secrétaire de l'AEML

Sofiane Da Campo, Vice-Présidente de la CCE, Vice-Présidente de l'AEML

Yoann Salnave, Présidente de l'AEML

Décanat :

Prof. Patrick Bodenmann, Vice-Doyen Enseignement et Diversité de la FBM

Ecole de médecine :

Prof. Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine

Dr Marc Sohrmann, Vice-Directeur opérationnel de l'École de Médecine

Bureau de l'Enseignement :

M. Gérald Steiner, Responsable du Bureau de l'Enseignement

Unité des évaluations des apprentissages (UnEvAp) :

Dr Jérémy Pouille, responsable de l'UnEvAp

Unité de pédagogie médicale (UPMed) :

Dr. Yusuke Takeuchi, Responsable de l'UPMed

Dre Ana Florencia Silbering, Ajointe aux années pré-cliniques, responsable de la cartographie curriculaire, coordinatrice du Programme Passerelle

Mme Laura Morend-Ruffieux, Conseillère pédagogique et responsable de l'évaluation de l'enseignement

Ordre du jour

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de la CCE du 30 septembre 2024
- 3) Communication du Décanat – *Professeur Bodenmann*
- 4) Améliorer la qualité du cursus de médecine – *Madame Morend-Ruffieux*
Votre rôle en tant que délégué.e.x.s
- 5) Communication concernant la ponctualité des enseignant.e.x.s/étudiant.e.x.s – *Professeur Bart*
- 6) Point sur l'enseignement de la recherche en B3.6 – *Docteur Sohrmann*
- 7) Retour sur le concours Bmed1 – *Docteur Sohrmann*
- 8) Tour de tables des délégué.e.x.s, par ordre croissant
- 9) Divers

Résumé des décisions de la 1^{er} CCE

	Objet	Qui	Description	Décision(s)	Resp. suivi
1	Acceptation OJ	Mme Sasselli		Accepté à l'unanimité	/
2	Acceptation PV de la CCE du 30.09.24	Mme Sasselli		Accepté à l'unanimité	/
3	Communication du décanat	Pr. Bodenmann	Création d'un GT réenchantement (6 étudiantes de chaque volée, des enseignantes de renom, 1 membre du Décanat) pour discuter des enjeux des cycles de prégrade et postgrade, élaborer des actions concrètes	Les étudiantes intéressées doivent contacter enseignementfbm@unil.ch sous 7 à 14 jours.	Pr. Bodenmann
4	Rôle des déléguées	Madame Morend-Ruffieux	Référence au point 4 et annexes 1&2	Les déléguées doivent prendre connaissance de leur rôle au sein de la faculté.	/
5	Point sur la ponctualité des professeurs.	Pr. Bart	L'école de médecine a envoyé un mail à l'ensemble des professeurs.	En cas d'absence non signalée d'une enseignante, il faut contacter l'École de médecine.	Les déléguées
6	Point sur l'enseignement du module B2.6	Dr Sohrmann	- Le B3.6 est axé sur la recherche et nécessite le rendu d'une grille de lecture (présence aux sessions pas obligatoire) - Dû à une faible participation, il est envisagé de rendre ces sessions obligatoires l'an prochain	Les ateliers de novembre se feront par inscription via mail.	/
7	Bilan sur le concours	Dr Sohrmann	53 % des primantes (119) et 47 % des redoublantes (104) ont réussi. 46 autre étudiante ont validé tous les modules sans classement au concours : 30 gardent une tentative restante, 16 sont exclues du cursus mais peuvent demander des équivalences grâce à leurs 60 crédits obtenus.		Déléguées BMed1
8	Ajouter des microondes à la banane/amphipôle	Déléguées BMed1	La banane ou l'amphipôle dépasse le cadre du rayon de l'EM.	Le Dr. Sohrmann va prendre contact pour vérifier les possibilités.	Dr Sohrmann
9	Ajouter la date d'enregistrement des vidéos des cours	Déléguées BMed1		Le Dr Sohrmann va faire transmettre cette demande.	Dr Sohrmann
10	Rôle des TP de biochimie	Déléguées BMed2	Étudiantes BMed2 ne comprenant pas le rôle de ces TP dans le cursus.	Le Pr. Bart a expliqué leur rôle ainsi que l'importance de ces derniers.	Déléguées BMed2
11	Après-midi de congés dans le module B3.2	Déléguées BMed3	Incohérence dans le cahier de module annonçant au minimum 2 après-midis de congés pour réviser, alors que parfois il y en a 0.	La direction va enlever ce point dans le cahier de module.	Pr Bart
12	Espace Xanadu	Déléguées BMed3	La présidente de l'AEML et la RRFE ont envoyé un questionnaire sur Xanadu, collecté des données et des graphiques, et prévoyons de contacter Mme Hanhart.	Ils contacteront les étudiantes lorsqu'ils ont des nouvelles. En attendant il est possible de manger en amphithéâtre.	RRFE et Présidente de l'AEML
13	Slides superposées	Déléguées BMed3	Certains cours ont des slides superposés, notamment en radiologie.	Les déléguées doivent contacter eux-mêmes les enseignantes dont il est question	Déléguées BMed3
14	Courant d'air en amphithéâtre	Déléguées BMed3	Certaines étudiantes trouvent qu'il fait trop froid en amphithéâtre.	Le Dr Sohrmann suggère de prendre un thermomètre pendant une semaine pour regarder la température avant d'aviser.	Déléguées BMed3
13	Wifi à la maternité	Déléguées MMed1	Problème de wifi à la maternité au CHUV.	Le Dr Sohrmann suggère de contacter directement la personne de contact dans ce bâtiment.	Déléguées MMed1

PV de la CCE

1) **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité.

2) **Acceptation du PV de la CCE du 30 septembre 2024**

Divers commentaires ont été émis concernant le nouveau format des procès-verbaux.

Le Dr. Sorhrmann a proposé de faire un point au début des prochaines CCE pour vérifier que le suivi soit bien effectué.

Le procès-verbal a été accepté à l'unanimité.

3) **Communication du décanat – Professeuse Bodenmann**

Un article a été publié dans la Revue Médicale Suisse (RMS) en Janvier par le Pr Pascual à propos du désenchantement des étudiantes de médecine.

En mai, une discussion a eu lieu entre le doyen et les présidentes de l'AEMML. Ensemble, ils ont rédigé une lettre adressée à la direction de l'Université de Lausanne concernant la pénurie de médecins et les perspectives pour la relève. En septembre, cette lettre a été publiée dans la Revue Vaudoise de Médecine (RVM) par Simon et Adrien, et diffusée par la Société Vaudoise de Médecine (SVM).

Bilan des actions en cours (enjeux déjà identifiés) :

- Prégrade : cohérence et structuration du cursus, besoin accru d'immersions cliniques et de stages, difficultés psychologiques liées aux études, infrastructures insuffisantes.
- Postgrade : pénurie de médecins généralistes, manque de relève qualifiée.

Le Pr. Bodenmann propose la création d'un groupe de travail intitulé "rénouveau" ayant pour but de revaloriser le cursus, comprenant : une étudiante par volée (soit un total de 6 étudiantes), des enseignantes d'exception (telles que les professeurs des LMTA, par exemple le Pr. Liaudet), ainsi qu'un membre du décanat.

L'objectif de ce groupe est de thématiser les enjeux liés aux prégrade et postgrade, de définir et de mettre en œuvre des pistes d'action, et ainsi de communiquer sur les démarches entreprises.

Les étudiantes intéressées sont invitées à contacter l'adresse enseignementfbm@unil.ch dans un délai de 7 à 14 jours. Mme Sasselli enverra un mail aux délégué.e.x.s pour les informer.

- **Question : Quel sera le niveau d'engagement demandé ?**
- **Réponse :** Les séances ne dépasseront pas 2 heures et seront peu fréquentes. Le Pr. Bodenmann s'efforcera de consulter les étudiantes au préalable. Le nombre exact de réunions n'est pas encore défini, car il dépendra des objectifs et de la progression des travaux. L'idée est de maintenir un rythme ponctuel et efficace. Toutefois, il est peu probable qu'une séance puisse être organisée avant décembre.

Demain, le dicastère, la direction de l'école de médecine et la présidente de l'AEMML ont rendez-vous avec un journaliste du *24 Heures* qui a connaissance de cette lettre.

4) **Améliorer la qualité du cursus de médecine – Madame Morend-Ruffieux**

Votre rôle en tant que délégué.e.x.s

- **Chiffres clés sur le cursus :** 41 modules répartis sur 5 ans, 500 enseignants, 3 000 cours, et 2 000 étudiantes.
- **Système d'évaluation de l'enseignement :** Les évaluations se font par le biais de questionnaires remplis par les étudiantes. Ceux-ci transitent par l'École de médecine (EM)

avant d'être renvoyés aux enseignants et aux responsables de modules. Les questionnaires peuvent porter sur des modules spécifiques ou, en 5e année, sur l'ensemble du cursus. Les réponses permettent un suivi pédagogique, et, en cas de mauvaises évaluations, des rencontres sont organisées pour trouver des solutions avec les enseignantes. Une fiche pédagogique spécifique est disponible pour ces évaluations (EEE). Il est essentiel pour les déléguées de bien comprendre ce système.

- **Types de questionnaires** : Les évaluations de modules comportent deux types de questionnaires. Le premier, avec 11 questions fermées, sert à assurer le suivi systématique de tous les modules. Le second est en nombre limité par année et mais de ce fait plus détaillé, permettant aux étudiantes de laisser des commentaires et d'évaluer les enseignants afin d'améliorer des aspects précis des modules.
- **Communication des résultats** : Les résultats des évaluations sont synthétisés et envoyés par mail aux étudiantes, sans inclure les commentaires ou évaluations indicatives. Ces derniers sont réservés aux personnes concernées.
- **Rencontres entre déléguées et responsables de modules** : Ces réunions permettent de discuter de l'ensemble du module et de partager les connaissances. Il est important de préciser la démarche utilisée pour recueillir les informations (ex : statut des données : avis personnel, avis de 50% de la volée, etc...). Il n'y a pas d'exigence de la part de l'EM de rencontrer tous les responsables de modules (un tournus peut être organisé). Finalement, il est important de communiquer qui les déléguées ont rencontré, et de leur faire parvenir une petite synthèse de la rencontre effectuée.
- **Rencontres entre déléguées et EM** : les deux dernières années, l'École de médecine rencontrait les déléguées lors d'une séance en fin de semestre. Toutefois, l'EM considère que ces séances ne sont pas indispensables, sauf pour le document de synthèse, car les informations communiquées par les déléguées sont surtout intéressantes pour les responsables de module. L'EM propose une solution « à la carte » : si cela est jugé utile, une séance peut être demandée par les déléguées ou l'EM.
- **Proposition de Jérémie Pouille** : En cas de questions ou de points nécessitant des clarifications, il est possible de les contacter avant ou après la session d'examens, notamment lors de la CCE dédiée. L'EM est ouverte à des discussions en amont des examens si nécessaire. Voir annexe 1&2

4) **Communication concernant la ponctualité des enseignant.e.x.s/étudiant.e.x.s – Professeur Bart**

En cas d'absence non signalée d'un.e professeur.e, il est important de contacter l'École de médecine en premier lieu. Sur le plan pédagogique, notamment en deuxième année (B2), l'École de médecine travaille activement à améliorer la coordination des modules pour optimiser l'enseignement et les évaluations.

L'École de médecine exige un engagement rigoureux de la part des enseignants afin de respecter les plannings établis de manière coordonnée. Elle a également rappelé à l'ensemble du corps enseignant l'importance de respecter les horaires, non seulement par respect pour les étudiantes, mais aussi parce que les cours sont organisés de façon cohérente au sein des modules.

5) **Point sur l'enseignement de la recherche en B3.6 – Docteur Sohrmann**

L'École de médecine (EM) a introduit une nouvelle composante dans le module B3.6 pour renforcer l'accent mis sur la recherche et le travail de mémoire (TM). Cette initiative vise à offrir un soutien méthodologique sans prolonger la durée du module. Pour ce faire, les skills locomoteurs ont été déplacés en M1, ce qui s'aligne logiquement avec le module M1.1.

Il a été décidé que la présence aux sessions de ce module ne serait pas obligatoire, mais que la réalisation de la grille de lecture resterait impérative. Toutefois, les deux premières séances ont accueilli

respectivement 11 et 5 étudiantes, ce qui a été gênant pour les intervenantes qui s'étaient déplacées. L'EM envisage de rendre ces sessions obligatoires l'année prochaine, sauf si une meilleure solution est proposée.

Commentaires et propositions par des étudiantes :

- Ajouter un crédit symbolique pour le module B3.6 et rendre la participation obligatoire, car ce module vise à aider les étudiantes dans la préparation de leur TM.
- Souligner l'importance de la recherche dès la 3^e année, car les étudiantes ne perçoivent pas encore à quel point celle-ci est essentielle dans leur cursus et leur future carrière. Il pourrait être pertinent de les motiver en mettant en lumière l'impact et l'intérêt des recherches.
- Positionner ce module au deuxième semestre afin que les étudiantes se sentent plus concernées par le TM.

L'EM souhaite éviter de rendre toutes les activités obligatoires. Pour les ateliers de novembre, ils opteront pour une inscription par mail afin de ne pas déplacer des intervenantes inutilement.

6) Retour sur le concours Bmed1 – Docteur Sohrmann

Bilan 2023-2024 :

- Étudiantes soumises à l'ancien règlement : 7 étudiantes dont 2 promotions, 3 échecs définitifs et 2 étudiantes toujours inscrites.
- Étudiantes au total : 526 étudiantes primantes et 287 redoublantes.
- Projection du nombre de diplômes délivrés pour 2025, 2026 et 2027 : 245 étudiantes

Résultats : 119 primantes (53 %) ont réussi, ainsi que 104 redoublantes (47 %).

46 étudiantes ont validé tous leurs modules sans être classées au concours, dont 30 avec une tentative restante et 16 exclues du cursus de médecine.

Bien que cela soit difficile moralement, ces dernières ont tout de même obtenu leurs 60 crédits et peuvent demander des équivalences dans d'autres filières.

7) Tour de tables des déléguées, par ordre croissant

Bmed1 :

- **Question n°1** Est-il possible d'ajouter des micro-ondes à la Banane ou à l'Amphipole ?
- **Réponse 1 du Dr Sohrmann** : Cela dépasse le cadre du rayon de l'EM, mais le Dr. Sohrmann va prendre contact pour vérifier les possibilités.
- **Question 2** : Est-il possible d'ajouter la date d'enregistrement des vidéos des cours ?
- **Réponse** : Le Dr Sohrmann va en faire la demande.

Bmed2 :

- **Remarque** : Plusieurs étudiantes ont fait des remarques concernant les TP de biochimie du B2.10, ne comprenant pas leur objectif ni leur rôle dans le cursus.
- **Réponse du Pr. Bart** : Ces TP permettent de découvrir des pratiques que nous ne rencontrerons peut-être jamais en tant que médecins pratiquantes, comme la recherche de gammopathies, qui est courante en médecine légale, ou la PCR, devenue essentielle depuis le COVID-19. Une fois le principe compris, ces TP nous apportent des compétences inestimables, tant sur le plan théorique que pratique, et contribuent à notre formation professionnelle.

Bmed3 :

Remarque 1 : Selon le cahier de module du B3.2, il est indiqué que deux après-midis sont allouées au travail personnel cependant les étudiantes ont remarquées que ces congés ne sont pas respectés (notamment prises par des cours du B3.7, B3.8, etc...).

- **Réponse 1 du professeur Bart :** Si cela est mentionné dans le cahier de module, c'est incorrect, et cela sera modifié l'an prochain. En tant que responsables de modules, nous n'avons pas toujours une vue d'ensemble du planning, ce qui peut entraîner ce type de situation.

Question 1 : Ou est-t'on sur le sujet de l'Espace Xanadu ? :

- **Réponse du Dr. Sohrmann :** C'est également à l'AEMML de communiquer les avancées, mais pour l'instant, il est possible de manger dans les auditoriums en veillant à tout nettoyer.
- **Réponse de la RRFE :** La présidente de l'AEMML et moi-même avons envoyé un questionnaire sur l'espace Xanadu. Nous avons recueilli des données et des graphiques, et nous allons contacter le CHUV et la FAE.

Remarque 2 : Il est difficile de suivre les cours lorsque les slides sont superposées.

- **Réponse du Dr. Sohrmann :** Il est préférable de contacter directement les enseignantes concernées pour demander un ajustement.

Remarque du professeur Bart : Ne serait-il pas plus simple de mettre les slides en format PowerPoint pour inclure les animations ?

- **Réponse de Masha, responsable MyUNIL Mmed1 :** Non, cela rendrait le fichier plus lourd. Il suffit de prendre contact directement avec les enseignantes pour demander des ajustements.

Remarque 3 : Les étudiantes ont constaté des courant d'air dans les auditoriums.

- **Réponse du Dr Sohrmann :** Malheureusement, la perception de la température est très subjective. Il serait utile de prendre la température pendant une semaine pour voir la température. Cette récolte de données doit être menée par les déléguées des volées concernées.

MMed1 :

Remarque 1 : Il y a un problème concernant le Wi-Fi à la maternité.

- **Réponse du Dr Sohrmann :** Il a déjà transféré la personne à contacter pour la maternité. Il est conseillé de les contacter eux directement pour poser ces questions.

8) Divers

L'École de médecine est structurée en quatre unités :

- **UCC**, dirigée par Sylvie Félix
- **UnEvAp**, dirigée par Jérémie Pouille,
- **Unité de pédagogie médicale**, dirigée par Yusuke Takeushi,
- **Bureau de l'enseignement**, qui était sans direction pendant un certain temps. Nous remercions le Dr Sohrmann pour son soutien durant cette période. À présent, Gérald Steiner a rejoint l'École de médecine en tant que responsable du Bureau de l'enseignement. Toutes les unités sont désormais complètes.

Annexes

Annexe n°1

Contacts à l'École de médecine

Enseignement - Bachelor

- Ana Silbering (ana.silbering@unil.ch)

Enseignement - Master

- Sara Vadot (sara.vadot@unil.ch)

Examens

En priorité:

Toute l'équipe UnEvAp (exa_med@unil.ch)

Si besoin:

- Jérémy Pouille, Responsable (jeremy.pouille@unil.ch)
- Alpha Djalo, Adjoint (alpha.djalo@unil.ch)

Annexe n°2

Votre rôle en tant que délégué·e

- Être au clair sur les procédures EEE de l'EM.
- Être disponible pour vos collègues s'ils/elles souhaitent signaler des problèmes pédagogiques.
- Discuter directement des problèmes avec les responsables/enseignant·es pendant le module.
- Motiver votre volée via WhatsApp à répondre aux questionnaires, en leur rappelant l'utilité de la procédure.
- Organiser une rencontre avec les responsables de module de votre année pour leur faire un retour et fournir une synthèse écrite à l'EM.
- Selon vos besoins, demander une rencontre aux personnes contacts de l'EM.